

Quoi de neuf à Chantesse ?

Journal communal - juin 2015 - N°29

- 2** De nous à vous
- 4** Conseil municipal
- 8** Intercommunale
- 9** Citoyens
- 15** Associations

Édito

Bonjour à tous,

Avant que certains ne prennent quelques jours de vacances bien mérités, ou que d'autres continuent d'apprécier d'être au repos, je voudrais vous informer des dernières nouvelles de votre municipalité.

Tout d'abord le budget, que nous avons réalisé non sans mal, vu les baisses des dotations de l'état, et qui se poursuivront de façon encore plus significative les deux prochaines années. Nous avons prévu de faire des économies sur les dépenses de fonctionnement, révisions des contrats d'électricité, d'assurance, des photocopieurs (école et mairie), mise en concurrence des fournisseurs de produits d'entretien, etc. Ceci afin de pouvoir faire quelques dépenses en investissement.

Suite à une concertation de tout le conseil municipal lors d'une réunion extraordinaire le 11 mars dernier, nous avons pris la décision de lancer le projet d'aménagement du village. La proposition du bureau d'études concerne toute la traversée du village. Dans un premier temps, nous souhaitons réaliser l'aménagement des deux entrées,

côté école et côté église qui nous semble le plus urgent. L'appel d'offres a été lancé le mercredi 13 mai et l'ouverture des plis a eu lieu le mardi 16 juin. Deux entreprises se détachent nettement en faisant une proposition bien inférieure à l'estimation du projet. C'est une très bonne nouvelle. À l'heure où je m'adresse à vous, nous avons prévu de rencontrer ces deux entreprises afin qu'elles respectent scrupuleusement l'appel d'offres. Une deuxième bonne nouvelle vient du Conseil départemental, qui propose d'augmenter sa subvention de 10% si l'ordre de service de démarrage est donné avant fin juillet. C'est-à-dire que les travaux pourraient commencer en septembre prochain.

Quelques mots au sujet de nos associations.

Le Comité des fêtes a proposé deux repas, ravioles-dansant en février et

le traditionnel repas champêtre en juin, qu'il a été obligé d'annuler suite à un très petit nombre d'inscriptions. Je suis très déçue, ces manifestations permettent aux Chantessois de se rencontrer, de partager de bons moments, malheureusement elles n'ont pu avoir lieu. Je vous demanderais de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire joint à ce journal afin que le Comité des fêtes puisse vous proposer des actions correspondantes à vos attentes.

L'Association Sportive va proposer à la rentrée de nouveaux cours, en espérant que vous serez nombreux à venir les découvrir et les adopter.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire des propositions d'articles pour les prochains numéros !

Isabelle Oriol

Permanences juridiques

Une convention de partenariat vient d'être signée entre l'Ordre des Avocats du Barreau de Grenoble et le Conseil général de l'Isère.

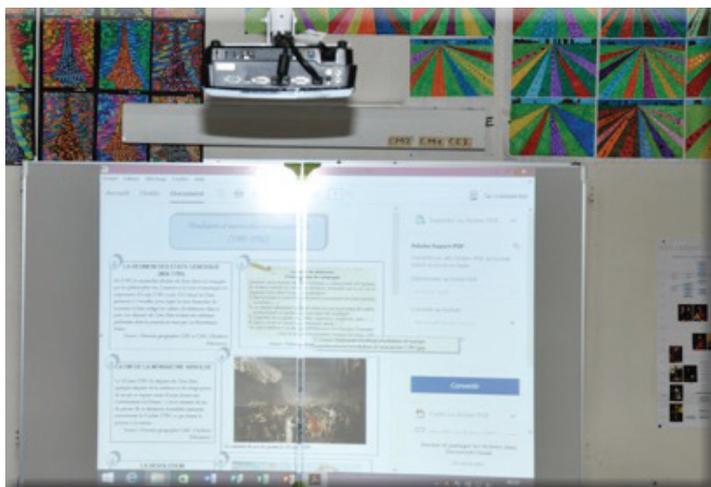
Dans ce cadre, des permanences juridiques gratuites sont proposées, sur rendez-vous, dans les locaux de la Maison du Conseil général à Saint-Marcellin

(av. Jules David – tél. 04 76 36 38 38 – fax 04 76 36 38 00).

Ces permanences sont ouvertes à tous : particuliers, entreprises, associations... Elles sont assurées par Maîtres Céline Bérardin et Sophie Ladet, compétentes dans l'ensemble des domaines du droit. Elles seront présentes les 2^{es} et

4^{es} vendredis de chaque mois de 14 h à 17 h pour vous conseiller dans vos démarches ou résolutions de litiges.

Pour prendre rendez-vous, contacter Madame Nadine Louis à la Maison du Conseil général tous les jours sauf le mercredi au 04 76 36 38 38.



Les élèves et leur institutrice peuvent apprécier l'installation d'un vidéoprojecteur dans la salle de classe.

Mairie de Chantesse

☎ 04 76 64 73 94

Horaires d'ouverture

Mardi 14 h à 19 h

Jeudi 8 h à 12 h

Samedi 8 h à 12 h

Permanences des élus sur rendez-vous

Maire samedi de 9 h à 11 h

1^{er} adjoint mardi de 16 h à 18 h

2^e adjoint jeudi de 9 h à 11 h

Adresse électronique : mairie.chantesse@wanadoo.fr

Site Internet : <http://chantesse.sud-gresivaudan.org>

Numéros utiles

SAMU.....	☎ 15
Police.....	☎ 17
Pompiers.....	☎ 18
Appel d'urgence européen.....	☎ 112
SOS Médecins.....	☎ 08 03 06 70 00
Déchèterie de Vinay.....	☎ 04 76 36 79 29
Déchèterie de St-Sauveur.....	☎ 04 76 38 66 03

Informations Sictom

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Vinay

- Le lundi, le mercredi et le jeudi : 13h30 à 18h00
- Le mardi et le vendredi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Le samedi : 9h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de la déchèterie de St-Sauveur

- Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00
- Le samedi : 9h00 à 18h00

État civil

Naissances

GRANZOTTO Lyoris, Jules, Bernard
17 janvier 2015

JEUNEUX Margaux
22 janvier 2015

HANNOTTE Aïda Hannah
25 janvier 2015

VALLIN Gladys, Louise, Hélène
9 février 2015

MATESA Violette, Marie
27 février 2015

Travaux

Après examen par le Département, il a été décidé que le pont Amblar, sur la route départementale 1092 qui enjambe la Lèze sera reconstruit.

Les travaux commenceront le 6 juillet pour se terminer le 30 septembre 2015.

Pendant la durée des travaux, la circulation sur la D1092 se fera en alternance, réglée par des feux.

Ces travaux nécessitent pendant cette période :

- la fermeture du «*chemin neuf*» (voie rurale n°4) entre le chemin de la mare (voie n°16) et la D1092.
- la fermeture du chemin de Linage (voie n°4) entre la ferme Essertier et la D1092.

Les 15,16 et 17 juillet, la circulation sur la D1092 sera complètement interdite et déviée par le village de Chantesse (route départementale 153 et 201C).



Salle Chantessa

La salle communale Chantessa est occupée entre 13h et 14h par les élèves lors du temps périscolaire. Elle est prêtée aux associations le soir pour leurs réunions.

Elle est désormais réservable par les Chantessois pour une location le week-end pour 1 ou 2 jours. Le prix de la location est de 60€ pour la journée et de 100€ pour le week-end. Cette salle

a une capacité maximum de 40 personnes. Pour l'instant la cuisine contient seulement un évier. Pour toute information complémentaire, s'adresser en mairie.

Conseil municipal du mercredi 10 décembre 2014

Compte-rendu de séance

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 novembre 2014

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le compte-rendu de cette réunion.

Délibérations :

Transfert de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques à la Communauté de Communes Chambaran-Vinay-Vercors, approuvé, ainsi que la modification du paragraphe 3 de l'article VI des statuts portant sur les « autres » compétences des statuts de la 3C2V comme suit : « f. réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales ».

Le CM demande au Préfet de l'Isère de bien vouloir prononcer le transfert de cette compétence à la 3C2V.

Transfert de la compétence « actions en faveur de la maîtrise d'énergie » TE-POS à la Communauté de Communes Chambaran-Vinay-Vercors, approuvé, ainsi que la modification du paragraphe 2

de l'article IV des statuts portant sur les compétences optionnelles des statuts de la 3C2V comme suit : dans le paragraphe b environnement, ajout du point suivant : « Soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie ».

Le CM demande au Préfet de l'Isère de bien vouloir prononcer le transfert de cette compétence à la 3C2V.

Demande de subvention de l'école pour projet pédagogique (classe découverte)

L'institutrice de l'école de Chantesse demande une subvention pour financer un voyage pédagogique en Camargue. Une participation de 30 € par élève est demandée pour 11 élèves de Chantesse, soit 330 € à verser par la commune de Chantesse.

Le conseil municipal, après discussion est d'avis de reporter la décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

Questions diverses :

Le Sou des Écoles remercie la commune pour le versement de la subvention de 200 €.

Courrier d'un habitant de Chantesse

Le conseil municipal prend connaissance d'un courrier émanant d'un habitant de Chantesse souhaitant que son courrier soit lu en réunion du conseil municipal. Lors de sa venue en Mairie, cette personne souhaitait avoir recours aux services de l'employé communal et de son camion afin de débarrasser des déchets encombrants qui gisaient dans sa propriété. Madame le Maire lui avait donné une réponse négative, ce travail n'entrant pas dans les tâches de l'employé communal.

Après discussion, le conseil unicipal confirme cette décision pour toutes demandes de ce genre.

Un courrier sera fait à l'intéressé dans ce sens.

Succession maison Grenier Marcel

Madame le Maire informe le conseil municipal de la donation à la commune de Chantesse d'une habitation avec parcelle de terrain située au lieu-dit « Panissiat » (succession de Monsieur Marcel Grenier, décédé). Cette succession est à étudier.

Conseil municipal du mercredi 4 février 2015

Compte-rendu de séance

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2014

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le compte-rendu de cette réunion.

Demande de subvention de l'école pour un projet pédagogique, une classe de découverte (sujet reporté lors de la dernière réunion du CM)

Une participation de 30 € par élève est demandée pour 11 élèves de Chantesse, soit 330 € à verser par la commune de Chantesse.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le versement de cette subvention.

Projet d'aménagement du village

Nathalie Bessoud fait le point sur le projet. Suite à la réunion avec le cabinet de géomètres Sintégra, le dossier a été pré-

senté aux services du Conseil Général pour autorisation. Un montant de travaux de 160 000 € pourra être inscrit sur le budget 2015 pour ce projet.

Enfouissement des réseaux – Aménagement du village

Dans le cadre du projet d'aménagement du village, il est demandé au SEDI un financement pour les travaux d'enfouissement des réseaux France-Télécom et de distribution publique d'électricité.

Réseau France-Télécom

Les montants prévisionnels sont les suivants :

- 1. le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 20 890,00 €
- 2. le montant total de financement externe serait de 1 507,00 €
- 3. la participation aux frais de maîtrise

d'ouvrage du SEDI s'élève à 995,00 €

- 4. la contribution aux investissements s'élèverait à environ 18 388,00 €

Réseau de distribution publique d'électricité

Les montants prévisionnels sont les suivants

- 1. le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 158 288 €
- 2. le montant total de financement externe serait de 140 476 €
- 3. la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à 0 €
- 4. la contribution aux investissements s'élèverait à environ 17 812 €

Impressions/photocopies mairie et école

Constat est fait d'un coût annuel impor-

tant pour les impressions en mairie et à l'école.

Pour diminuer ce coût, il faudrait :

- Imprimer recto-verso.
- Limiter des impressions en couleur.
- Éviter le gaspillage (trop de papiers à la poubelle).

Les associations communales sont également concernées par des actions :

- Les affiches seront imprimées en couleur.
- Un seul tract par an sera imprimé en couleur.
- Les suivants seront imprimés en noir et blanc.

À partir de ce jour, un recensement sera fait afin d'évaluer le nombre de copies demandées par les habitants de Chantessa. Le contrat des copieurs de la mairie et de l'école sera étudié afin de pouvoir éventuellement renégocier son coût.

Location de la salle Chantessa

Des habitants de Chantessa ont demandé s'il était possible de louer la salle Chantessa. Le conseil municipal est d'accord. La commission est chargée de proposer un règlement intérieur ainsi qu'un tarif de location pour le prochain conseil municipal.

Location salle des fêtes - laveuse

La commune vient d'acquérir une auto-laveuse pour le nettoyage des diverses salles communales.

Après discussion, la commune souhaite que ce matériel soit utilisé seulement par les employés communaux (Brigitte Piasco et Jean-Louis Jourdan). Deux élus, Denis Lacchio et Olivier Pevet, se proposent pour l'utiliser le jour où les employés communaux ne sont pas présents. Il est ensuite discuté de l'augmentation du tarif de location de la salle des fêtes, pour prendre en compte le fait que le lavage après location, sera fait par l'employé communal. La salle devra être rendue balayée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide des tarifs suivants :

- Habitants de Chantessa : de 200 € à 250 €
- Personnes de l'extérieur : de 400 € à 450 €

Travaux salle des fêtes : thermostat

Un devis a été établi pour changer le thermostat du chauffage de la salle des fêtes. Proposition d'un thermostat programmable.

Questions diverses :

Demandes de subvention reçues

- **Maison familiale et rurale de Chatte** pour un élève de Chantessa fréquentant cet établissement : le conseil municipal vote : 11 votants - 10 voix contre -1 abstention
- **Association Passiflore de Tullins** : le conseil municipal vote : 11 votants - 10 voix contre - 1 abstention

Accessibilité des bâtiments publics

Selon la loi en vigueur, les établissements publics doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un diagnostic a été établi pour chaque commune. La commission des travaux est chargée de recenser les travaux à effectuer afin que nos bâtiments communaux soient conformes aux normes d'accessibilité.

Succession maison Grenier Marcel

René Guinard fait le point sur la donation à la commune d'une habitation avec parcelle de terrain située au lieu-dit « Panissiat » (succession de Monsieur Grenier Marcel, décédé), déjà évoquée lors de la précédente réunion du conseil municipal. Le conseil municipal est d'accord pour faire estimer la valeur de ce bien.

Conseil municipal du mercredi 4 mars 2015

Compte-rendu de séance

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2015

Marie-Laure Gambirasio souhaite rajouter le montant du devis et le nom de l'entreprise chargée des travaux de câblage du thermostat de la salle des fêtes : Entreprise Alain Bouchot : 655,20 €

Cette demande de modification acceptée, le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 4 février 2015.

Présentation du budget réalisé 2014 et primitif 2015

Madame le Maire présente à l'assemblée les chiffres des divers chapitres du compte administratif 2014.

- Dépenses de fonctionnement
182 566,84 €

- Recettes de fonctionnement
209 540,47 €
- Excédent de fonctionnement
26 973,63 €
- Dépenses d'investissement
111 510,12 €
- Recettes d'investissement
345 440,05 €
- Excédent d'investissement
233 889,93 €
- **Excédent total 2014**
260 863,56 €

Prévisions budgétaires 2015 préparées par la commission des finances.

- Dépenses de fonctionnement
246 112 €
- Recettes de fonctionnement
246 112 €
- Dépenses d'investissement
314 227 €

- Recettes d'investissement
314 227 €

Les prévisions seront revues par la commission des finances, notamment en fonctionnement, la commune n'ayant pas encore toutes les informations nécessaires, notamment les dotations de recettes, et l'état des contributions directes.

Permanences aux élections des 22/03 et 29/03

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures, les tours de garde du bureau de vote est décidé selon la disponibilité de chacun des élus.

Location de la salle Chantessa

Suite à la décision de louer la salle Chantessa aux habitants de Chantessa, il faut

définir le tarif de la location ainsi que les modalités : **60 € la journée** et **100 € le week-end** avec une caution bancaire de **300 €** et une assurance de responsabilité civile obligatoire. Il est demandé à la commission de préparer un contrat de location et un règlement intérieur.

Questions diverses :

Demande d'un particulier

Un ruissellement d'eau inonde le chemin de la Bourgeat et le chemin de la Mare puis se déverse dans une parcelle de terrain appartenant à cette personne. La commission voirie propose la création d'un bourrelet au début du chemin de la Mare afin de détourner ce ruissellement d'eau. Ces travaux seront regroupés avec les travaux d'entretien de voirie sur la commune.

Conseil municipal extraordinaire du mercredi 11 mars 2015

Compte-rendu de séance sur le projet d'aménagement du village : il faut prendre une décision sur la suite à donner au projet : doit-on poursuivre le travail et l'aboutir ? Ou doit-on l'abandonner pour des raisons financières ?

À la demande de certains élus, Madame le Maire a convoqué le conseil municipal pour faire le point sur le projet d'aménagement du village. Madame le Maire retrace tout le travail mené par la commission pour ce projet depuis 4 ans.

Elle expose toutes les étapes qui ont permis d'aboutir à la proposition expo-

sée au conseil municipal du 5 novembre 2014, ainsi que celui du 4 février 2015. La prochaine étape étant le lancement de l'appel d'offre.

Madame le Maire souhaite savoir si la majorité des élus est pour la poursuite de ce projet.

Résultat du vote : 1 abstention, 0 contre, 10 pour.

Madame le Maire remercie l'assemblée de ce soutien.

Elle contactera la société Sintégra dès demain pour le lancement de l'appel d'offre.

Conseil municipal du mercredi 8 avril 2015

Délibération pour l'instruction du droit des sols - Organisation d'un service mutualisé d'instruction du droit des sols en Sud-Grésivaudan

Vu le retrait des services de l'État en charge de l'instruction du droit des sols, dès le 1^{er} juillet 2015, les communes membres d'EPCI à fiscalité propre de plus de 10 000 habitants se voient imposées de mettre en place une organisation efficiente en matière du droit des sols.

Dans le cadre d'une bonne organisation des services à l'échelle du Sud-Grésivaudan et dans une optique de rationalisation des coûts, il y a lieu de mutualiser les compétences en matière d'instruction des demandes d'urbanisme sur le territoire.

Le territoire Sud-Grésivaudan met en place dès le 1^{er} mai 2015 un service mutualisé par la CCPSM pour le compte des communes de la CCBI et de la 3C2V pour l'instruction de leurs documents d'urbanisme.

La commune de Chantesse devra payer un montant forfaitaire pour ces prestations.

Approbation des comptes de gestion 2014 Commune et CCAS

Les comptes de gestion sont établis par la trésorerie de Vinay et sont approuvés par le CM.

Approbation des comptes administratifs 2014 Commune et CCAS

Compte administratif 2014 - Commune

Dépenses de fonctionnement	182 566,84 €
Recettes de fonctionnement	209 540,47 €
Excédent de fonctionnement	26 973,63 €
Dépenses d'investissement	233 863,56 €
Recettes d'investissement	345 440,05 €
Excédent d'investissement	233 889,93 €

Excédent total 2014 : 260 863,56 €

Compte administratif 2014 - CCAS

Fonctionnement :	
Excédent total 2014 : 108,88 €	

Vote des budgets primitifs 2015 Commune et CCAS

Budget primitif 2015 - Commune validé par le CM

Dépenses de fonctionnement	250 050,63 €
Recettes de fonctionnement	250 050,63 €
Dépenses d'investissement	454 674,56 €
Recettes d'investissement	454 674,56 €

Budget primitif 2015 - CCAS validé par le CM

Dépenses de fonctionnement	108,00 €
Recettes de fonctionnement	108,00 €

Vote des taux des impôts locaux 2015

	Base d'imposition prévisionnelle 2015	Taux d'imposition communal	Produit correspondant
Taxe d'habitation	345 800	13,80 %	47 720 €
Taxe foncière bâti	236 700	12,50 %	29 588 €
Taxe foncière non bâti	25 100	35,47 %	8 903 €
Total			86 211 €

La commune n'augmente pas les taux d'imposition en 2015.

Conseil municipal du mercredi 6 mai 2015

Délibération pour l'augmentation des loyers des logements mairie et cure

Augmentation du loyer des appartements de la mairie et de la cure à partir du 1^{er} juillet 2015, à la date d'anniversaire du bail, selon l'indice de référence des loyers (INSEE).

- Appartement mairie de 600 à 600,91 €
- Appartement cure de 480 à 480,73 €

Avancement du projet aménagement du village

La publicité du marché public sera lancée le mercredi 13 mai 2015. La réception des offres des entreprises est possible jusqu'au mardi 16 juin 2015. L'ouverture des plis est fixée au mardi 16 juin 2015 en présence de la commission d'appel d'offres.

Si l'ordre de service de démarrage des travaux intervient avant fin juillet 2015, la subvention du département sera majorée de 10%.

Il reste à fixer la réunion publique d'information. Les travaux prévus pourraient commencer en septembre 2015.

Demande des chasseurs pour un emplacement pour un local

L'association de chasse de Chantesse n'ayant plus de local demande à la commune un emplacement pour leurs activités.

Le conseil municipal, après discussion, ne souhaite pas un emplacement au centre du village et n'a pas d'autres terrains constructibles à proposer pour l'instant.

Questions diverses

Succession maison Grenier

L'estimation de la valeur vénale de la maison Grenier, faite par un cabinet d'expertises, est de 130 000 €.

Travaux voirie 2015

La commission travaux fera la tournée de la voirie communale. Il s'agit de définir les priorités des travaux d'entretien à engager par la commune sur la voirie. Le fauchage des chemins débutera la semaine du 10 mai.

Travaux bassin de rétention d'eau « la Peyrola »

Le bassin de rétention d'eau « la Peyrola » ne possède pas de déversoir en cas de forts orages.

La commission travaux ira se rendre compte sur le terrain.

Cérémonie du 8 Mai 1945

Rappel des préparatifs de la cérémonie du 8 Mai 1945 qui aura lieu à 11 heures le vendredi 8 mai 2015.

POUR VOS PASSEPORTS,
OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,
RECEVEZ VOTRE TIMBRE
PAR COURRIEL OU PAR SMS



TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR



Lieu d'accueil enfants parents « Bulle de mômes » de la communauté de communes Chambaran/Vinay/Vercors

Cet espace dédié à la Petite Enfance a rouvert ses portes les lundis à Vinay (9h/11h) dans les locaux du pôle de service et à Saint Gervais les jeudis (9h/11h) à côté de l'école.

Votre enfant né depuis quelques mois, a maintenant bien grandi. Il s'est éveillé, s'est ouvert à son entourage. Vous avez vu changer votre fille ou votre fils et vous comprenez que ses besoins évoluent. Les vôtres aussi, peut-être. Vous ressentez la nécessité de lui faire partager de nouveaux jeux, vous aimeriez qu'il rencontre d'autres enfants, qu'il expérimente tout en douceur des relations extérieures à sa famille.

«**Bulle de mômes**» est un espace dédié à la Petite Enfance qui accueille librement et gratuitement enfants et parents

ou grands-parents. C'est un lieu de rencontre, de parole, d'écoute, et de jeux avec votre enfant.

Les enfants trouvent des jeux et des jouets adaptés à leur âge, ainsi que des camarades avec qui les partager. Les parents peuvent échanger avec d'autres parents et les accueillantes.

«**Bulle de mômes**» est là pour valoriser la relation enfants-parents, permettre des rencontres entre parents et faciliter la séparation mère/enfant, aider l'entrée de l'enfant à l'école en lui offrant un espace de socialisation, de jeux et d'éveil. C'est

en quelque sorte une parenthèse dans votre journée.

Aucune réservation n'est nécessaire, aucune durée de présence n'est imposée. Pour toute information relative au fonctionnement de ce service, il suffit de se rendre sur place dans les locaux le lundi matin et le jeudi matin ou de téléphoner au 04 76 36 90 14 ou au 04 76 64 09 50.

Nous vous attendons, vous serez les bienvenus !

L'équipe du LAEP « Bulle de mômes »

2 heures pas comme les autres pour les aidants

Besoin de respirer ?
Vous avez le droit ...
... à des temps de répit

Accès gratuit
uniquement sur inscription

Prenez soin de vous
Par des ateliers pratiques

Organisés et animés par les services autonomie et développement social

Nous vous donnons rendez-vous un lundi après-midi par mois,
à partir d'avril 2015, de 14h à 16h,
à la Maison du Conseil général
Avenue Jules David
38160 Saint Marcellin

Renseignements
Territoire du Sud Grésivaudan
Service autonomie
04.76.36.38.38
sce.aut07@CG38.fr

les **mercredis**
de 10h à 12h
sur rendez-vous
confidentiel et gratuit

permanences
familles

ADDICTIONS

L'un de vos proches
est en difficulté
avec une conduite addictive

un professionnel vous accueille,
individuellement ou accompagné d'un ou plusieurs membres de votre famille
avec ou sans la personne en difficulté

maison des familles

3 rue du colombier
38160 Saint-Marcellin
04 56 33 30 20



Syndicat scolaire des 5 écoles

Petit Rappel :

Le syndicat scolaire gère le fonctionnement de différents services, la mise à disposition du personnel dans les classes, pour le transport et la garderie ainsi que les temps périscolaires.

Le fonctionnement de la cantine étant du ressort des mairies, la gestion des repas est prise en charge par l'association des cantines.

Le service de restauration et la surveillance sont assurés par un personnel communal et un agent du syndicat scolaire. Le transport et ses horaires restent gérés par le département de l'Isère.

Pour la rentrée 2015-2016, les familles recevront dans leur boîte aux lettres « **le dossier aux familles** », contenant toutes les informations sur les horaires de classes, de transport, des temps périscolaires, mais aussi le fonctionnement de la cantine.



Cras . Morette . Chantesse . Vatilieu . Notre Dame de l'Osier

Toutes ces informations vous pourrez les retrouver sur votre site : <http://www.syndicat5ecoles.fr>

Vous pouvez télécharger des documents, des tickets pour la garderie du soir et inscrire vos enfants aux temps périscolaires. Si vous avez une question, déposez votre message dans la rubrique « *contact* ».

Pour les temps périscolaires, nous sommes à la recherche de nouvelles idées, mais aussi de personnes bénévoles pour la rentrée 2015-2016. Vous souhaitez faire découvrir vos passions, un savoir-faire, vous avez des idées, vous avez 45 minutes à accorder de votre temps de libre : alors n'hésitez pas à prendre contact ☎ **04 76 38 93 59** ou sur le site internet ci-dessus.

Vélo citoyen

Le projet « vélo-citoyen » est mis en place par l'USEP départemental et la Ligue de l'Enseignement, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Isère, l'Inspection Académique, la Préfecture de l'Isère.

Le but pour chaque classe participante est de rejoindre une autre classe en vélo. Il s'agit de classes de cycle 3 (CE2-CM1-CM2).

Auparavant, en classe, chaque classe aura élaboré son parcours, utilisé et maîtrisé son matériel, assuré sa sécurité. Elle présentera un travail abouti sur un thème de citoyenneté (exposition, ateliers, chants, saynètes, jeux...) qui donnera lieu à un échange entre les deux classes. Chaque rencontre sera l'occasion d'un apport de connaissances, d'une réflexion sur la citoyenneté.

Ainsi, une chaîne se formera de jour en jour pour constituer un tour de l'Isère. Le recueil des messages donnera lieu à l'édition d'un passeport du jeune citoyen sportif. Il sera distribué à chaque participant.

Un rassemblement, le jeudi 25 juin à 18h, à Bourgoin-Jallieu sera l'occasion de la remise des passeports citoyens à des représentants délégués de chaque classe ainsi qu'à leur enseignant.

Vendredi 5 juin, les élèves de CM1/CM2 de l'école de Chantesse, bien enca-



drés par les parents se sont rendus, en vélo, à l'école de La Mayette de Vinay.

Ils ont effectué une première partie du parcours en passant par l'Albenc puis ont traversé la plaine de Vinay.

Les Chantessois ont été accueillis par des acclamations en arrivant à l'école de Vinay. Après un verre d'eau bien fraîche, les enfants de la classe de CM1-CM2 de La Mayette ont présenté leur travail sur le secourisme par l'intermédiaire de quatre ateliers : un quizz, un jeu de mime, des petites saynètes ainsi qu'un jeu de l'oie géant.

Après un repas commun préparé par les familles, les enfants de l'école de Chantesse ont repris leurs vélos pour rejoindre leur école. Le retour s'est effectué par les



coteaux en passant vers Notre Dame de l'Osier. Les enfants ont réalisé un beau circuit de 18 km dans la joie et la bonne humeur malgré une forte chaleur !

Une journée qui laissera des souvenirs que les élèves ne sont pas prêts d'oublier !

Le Galo'pain

Ah l'apprentissage ! Nous n'arrêtons pas d'en parler que ce soit sur les ondes, dans les journaux, dans les familles, soumises au dictât du chômage ou à la recherche d'emplois. Pourtant l'apprentissage, aujourd'hui, reste une voie d'excellence développant le savoir-faire et le savoir-être.

Aujourd'hui certes, nous assistons à une baisse continue des contrats d'apprentissage soit -8% en 2013, 3,2% en 2014 et 7,9% en mars 2015⁽¹⁾. Le secteur public est également en recul. La seule hausse des contrats d'apprentissage s'expliquerait par leur essor dans l'enseignement supérieur. Les étudiants du supérieur représentent un quart des contrats. 74% d'en-



complexes, les principaux étant entre autres⁽³⁾ : un ralentissement de l'activité économique, la dégradation du marché du travail et la diminution de l'activité des entreprises du bâtiment et de l'immobilier. La baisse peut aussi s'expliquer par la diminution des orientations des jeunes vers les apprentissages en sortant du collège. On peut se poser enfin la question de la désaffection accrue des jeunes et de leurs parents pour l'enseignement professionnel. Ce constat sur les difficultés de l'apprentissage en France nous a semblé utile. Cela nous permettra de mieux situer le témoignage ci-après, comme nous l'avons fait dans notre numéro 28 avec celui de Baptiste Beuche. Nous sommes allés à la rencontre d'un jeune Chantessois, frisant les 18 ans, qui dans quelque temps passera son diplôme professionnel. Comme à notre habitude, nous lui avons rendu visite.

Dorian Termoz vient nous ouvrir, nous accueille avec un sourire timide mais une poignée de main franche et cordiale. Installés confortablement autour d'un café, nous avons tout ce qu'il faut pour un entretien d'une heure. Après lui avoir présenté l'objectif de cette visite et les conditions de publication de cet article, nous pouvons échanger sur ce qu'il est, ce qu'il fait, le contexte familial dans lequel il continue d'évoluer.

Pourrais-tu te présenter ? «*Je suis né le 20 novembre 1997 à Grenoble*». Nous ne pouvons nous retenir de savoir ce qui s'est passé cette l'année là. Dans le désordre notons les faits suivants : adoption du projet de loi sur la suppression du service militaire, autorisation de la culture du maïs transgénique en France, scandale de l'hormone de croissance contaminée, Luc Alphand meilleur skieur du

monde, le chantier du Louvre est terminé et bien d'autres événements. Dorian poursuit : «*Je suis arrivé à Chantesse quelques mois après ma naissance, mes parents venant juste d'emménager dans notre nouvelle maison. Ma scolarité se déroulera en premier lieu, dans le cadre du regroupement scolaire (Vatilieu, Cras, Morette, Chantesse, Notre Dame de l'Osier), à l'école de Notre Dame de L'Osier puis à celle de Vatilieu. Mes parents, par rapport aux difficultés scolaires que je rencontrais, me feront suivre des cours d'orthophonie jusqu'à mon entrée à l'école privée de Vinay «La providence», école qui accueille les enfants depuis la section de maternelle jusqu'au CM2. Là, je redoublerai mon CE2, ce qui n'a pas été une perte de temps pour moi. Bien que je n'aie pas rattrapé totalement mon retard cela m'amènera par la suite à suivre une scolarité plus orientée sur des filières professionnelles. Ma rentrée au collège Joseph Chassinieux de Vinay (528 élèves, la revue l'Étudiant en 2015 donne 3 étoiles sur 5) fut pour moi le grand saut*». **Pourquoi le grand saut ?** «*Un grand changement. La découverte des locaux, du personnel et de leurs fonctions, l'emploi du temps, les changements de salle, la prise de notes, les repas et le travail à faire le soir à la maison... pas facile pour moi*». Dorian reprend sa respiration «*Je vais donc poursuivre en 6^e, 5^e et 4^e au collège, puis je ferai ma 3^e à la MFR de Chatte. (Maison Familiale Rurale de Chatte). Ce fut une étape que mes parents et moi-même n'avons pas ratée, ayant eu des résultats jugés peu satisfaisants, dès ma 4^e, un parcours diversifié, avec ateliers de découverte des métiers en alternance m'a été proposé*». **Découverte des métiers ?** «*Par exemple, en atelier on construisait des voitures, on faisait de la soudure, de petits montages électroniques, du dessin technique. Ce parcours m'a permis de ne pas perdre de temps et de préparer ma rentrée en 3^e à la MFR*».

De quelles difficultés veux-tu parler ? «*J'avais surtout des lacunes en français, avec l'orthographe, mais en maths je me*

treprises de moins de 50 salariés, emploient des apprentis, 8,9% d'apprentis dans les entreprises de 50 à 250 salariés et 17% dans les entreprises de plus de 250 salariés. Les secteurs qui recrutent le plus se trouvent dans le tertiaire avec 56% d'apprentis, le secteur de l'industrie avec 22%, le secteur de la construction avec 19%, enfin le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche avec 3% d'apprentis.

Que dire de ces chiffres ? D'une part les médias⁽²⁾ nous présentent l'apprentissage comme une voie de réussite, une voie de formation très appréciée par les entreprises, avec des témoignages allant dans ce sens, comme nous allons le voir ci-après. D'autres médias nous présentent un apprentissage en chute. Bien difficile d'y voir clair. Cette baisse peut s'expliquer sans doute par de multiples facteurs convergents néanmoins

débrouillais pas trop mal». Petit sourire et tapotage de satisfaction sur la table... Pendant tout l'entretien Dorian reste réservé, même timide, clair dans ses propos. Nous ressentons quelqu'un de volontaire, capable de dynamisme, tout en dégageant une façon d'être «tranquille» d'un «rêveur lucide»...

Peux-tu nous parler de ton entrée à la MFR de Chatte ? «Je rentre à la MFR de Chatte en 2012. J'ai 15 ans. Je découvre une toute autre ambiance que celle du collège». Innovantes, ces Maisons Familiales qui apparaissent au début du siècle dernier⁽⁴⁾. La première maison (Lot-et-Garonne) voit le jour en 1937 à Lauzun. Son fondateur, Marc Sangnier, journaliste (1873-1950) au début du XX^e siècle posera les bases de la démocratie sociale d'inspiration chrétienne. Il s'agissait d'organiser le monde rural en associations professionnelles et en syndicats agricoles. Très vite la formation, principalement des jeunes agriculteurs, est devenue une priorité. La MFR de Chatte sera ouverte en 1947. Les Maisons Familiales Rurales portent très haut, encore aujourd'hui, les valeurs de responsabilité collective et citoyenne, d'entraide, de solidarité et d'éducation populaire. Dorian poursuit : «Les jeunes que j'ai rencontrés avaient plus de maturité. Nous travaillions en alternance. L'internat était obligatoire de la 4^e à la 3^e en raison de la charge de travail que nous avons. En ce qui me concerne je n'y suis resté qu'un an. Pour moi, en début d'année, l'internat fut très dur, puis petit à petit je m'y suis habitué. Je rentrais chaque semaine chez moi le vendredi soir».

Peux-tu nous parler de ta relation avec les professeurs et éducateurs de la MFR ? «Avec les professeurs, la relation était bonne, attentive, je reprenais confiance en moi. Avec les éducateurs nous avons une relation différente. Nous parlions beaucoup plus. Nous pouvions échanger plus librement sur des sujets plus personnels et variés. Nous étions écoutés. On ne se sentait pas jugés. En parallèle des activités scolaires, ils nous suivaient sur les stages et organisaient des visites de musées etc.».

Quels sports pratiquiez-vous ? «Au niveau sportif nous avons les mêmes disciplines qu'au collège. J'aimais beaucoup le foot... En dehors de la MFR je pratique beaucoup le BMX...». **Qu'est-ce que le BMX ?** Après une brève recherche sur internet⁽⁵⁾, BMX veut dire en français «Bicycle Moto Cross». Nous apprenons qu'aux États Unis les enfants, voulant imiter les adultes sur leurs motos cross, ont créé des compétitions de vélos sur des pistes construites par eux-mêmes, habillés avec des équipements de moto cross.

Comment se passe ta première année à la MFR ? «Pour moi c'est un moment fort. La recherche de lieux de stages n'est pas une chose facile. Elle m'a demandé des efforts. Cela n'a pas été évident de trouver un employeur qui veuille bien vous prendre. J'ai beaucoup échangé avec mon responsable de stage pour savoir vraiment dans quel secteur je voulais travailler, lever mes doutes, comment orienter mes propres recherches, chez qui et où cela se passerait ».

la découverte du travail». Petit sourire de Dorian... «Je découvre aussi que les choses ne sont pas si simples que l'on a imaginé... découverte de la fatigue par exemple, mais j'aime me lever tôt. Au début cela me faisait bizarre... aujourd'hui 5h du matin ne me dérange plus».

Comment te déplaces-tu ? « Au début je n'avais pas de scooter. Mes parents se sont mobilisés pour assurer mon transport, puis je me suis acheté un scooter grâce à l'avance d'argent que m'ont faite mes parents. Dès mes premières rentrées d'argent, j'ai pu commencer à les rembourser». Une certaine fierté dans le regard de Dorian.

Pour en revenir à la MFR : «Vus mes bons résultats en première année, l'équipe de formateurs m'a proposé de rentrer en alternance. J'allais bénéficier d'une super chance en commençant mon apprentissage sur le lieu même de mon premier stage MFR ».

Peux-tu nous parler de ton entrée à l'IMT ? «Fin 2013, à 16 ans mes professeurs me proposent de rentrer à l'IMT, là aussi dans le cadre de l'alternance, en contrat d'apprentissage de 2 ans (CAP). Je vais bénéficier d'une formation théorique et pratique. On m'a proposé une semaine par mois des cours théoriques au centre et le reste du temps en entreprise. Je vais recevoir mon premier salaire si je puis dire, soit actuellement 500€, pour atteindre à la fin de mon troisième trimestre environ 700€». Un mot sur cet un établissement qui est géré par la CCI de Grenoble. C'est un centre de formation d'apprentissage, qui fait partie d'un ensemble interprofessionnel important, constitué des écoles IST (Institut Supérieur du Tertiaire) IFMT (Institut Supérieur de la Montagne et du Tourisme) et l'ISCO (Institut Supérieur de la Construction). Ces établissements accueillent à Grenoble 2600 jeunes et préparent 80 diplômes de l'Éducation nationale et 50 métiers qui vont du CAP au BAC+3⁽⁶⁾.

Tu évolues donc d'un statut de stagiaire au statut d'apprenti, comment les choses se sont-elles passées ? «Comme je l'ai précisé précédemment, j'ai eu la chance de signer mon contrat d'apprentissage avec un employeur qui me connaissait déjà depuis mon stage avec la MFR. L'ambiance m'était familière. C'est avec plaisir que j'ai pu reprendre chez Monsieur Place Hervé, artisan, au-



La découverte de tes lieux de stages et de ton lieu d'apprentissage ? « Pour ce qui est des stages, la MFR nous proposait de faire 6 semaines par trimestre en entreprise (3 stages de 6 semaines dans le cadre de la MFR). Mes stages se dérouleront en partie pour le 1^{er} trimestre en boulangerie à l'Odyssée gourmande chez Monsieur Jean Saglio à Vinay et 2^e et 3^e trimestre en pâtisserie chez Monsieur Pascal Delannée, pâtissier à Tullins. Je vais prendre beaucoup de plaisir dans

aujourd'hui mon maître d'apprentissage, à la boulangerie pâtisserie Montvinay de Vinay. Je me rends compte aujourd'hui de ma progression dans les tâches accomplies. Que ce soit la mise en route de la fabrication, le façonnage, mais aussi le calcul des différentes matières, les manières différentes de pétrissage, l'enfournement etc. J'ai découvert l'importance de la propreté dans le travail, des locaux et du matériel. Pour le moment je ne fais pas de viennoiseries... ».

Tu as dit viennoiseries ? « Ce sont des produits de boulangerie dont la technique de fabrication se rapproche de celle du pain, mais auxquels on ajoute des ingrédients qui leur donnent un caractère plus gras et plus sucré ». Dorian poursuit : « J'acquies de plus en plus de rapidité et prends de plus en plus d'initiatives. Ce qui est agréable dans ce travail, c'est la diversité des tâches, un travail peut répétitif. Il faut avoir de l'imagination, être créatif, avoir du goût. Pour moi ce dernier point est important, j'ai besoin de vaincre ma timidité et beaucoup plus oser... mais j'ai un maître d'apprentissage qui m'écoute, qui sait prendre le temps de m'expliquer. Il est très exigeant... ».

Quels sont tes horaires actuels ? « Je me lève à 5 heures du matin pour commencer à 6 heures. Dans les grosses périodes il m'arrive de commencer plus tôt. En été je peux faire 9 heures de travail par jour, mais cela n'est pas un problème pour moi ».

Comment se passent les cours à l'IMT, quel moyen de transport utilises-tu ? « Pour me rendre à Grenoble, ma mère me dépose à la gare de Tullins en début de semaine et j'utilise les transports en commun pour aller rue Aimé Pupin, pas loin du centre commercial Grand'place. Le restant de la semaine je suis hébergé par ma grand-tante. Au niveau des cours je m'attendais à ce que se soit plus dur. Nous avons toujours du français, des maths, de l'histoire-géographie et du sport, ce qui représente une vingtaine d'heures. Nous avons aussi des travaux pratiques, de la technologie, des sciences appliquées, environnement économique et juridique, prévention-santé et environnement. Ce qui me plaît le plus, c'est la

pratique. C'est la suite de ce que je fais, avec mon maître d'apprentissage Monsieur Hervé Place. Pour les maths, je me rends compte de leur importance dans mon travail. Nous aurons très bientôt des visites organisées par l'IMT dans le secteur de la boulangerie. Les visites seront pleines d'enseignements pour nous, futurs boulangers ».

À l'issue des cours, as-tu du travail à faire chez toi ? « Oui, je suis obligé de travailler chez moi si je veux réussir. Ce sont surtout des révisions mais... c'est dur, surtout que cela s'ajoute à mon travail en boulangerie. J'ai parfois besoin de me motiver. Je me déconnecte facilement... Pour le moment j'ai une moyenne de 14. Fin juin 2015, je passerai le CAP en deux étapes, 1^{re} étape en viennoiseries et 2^e étape en pain complet, pain de campagne, pain blanc. Pour l'écrit, ce sera français, techno et maths. J'appréhende surtout le français ».



Comment envisages-tu ton avenir après le CAP ? « Je suis assez confiant. Je pense que j'aurai mon CAP. Je me base sur mon CAP blanc que je viens de passer. Je crois que je n'aurai pas de problèmes et j'envisage de continuer ma formation sur des spécialités en boulangerie telles que la fabrication de pains spéciaux et de régime toujours à l'IMT de Grenoble. Monsieur Place me propose de me garder après mon CAP, deux années de plus afin que je puisse préparer mon Brevet Professionnel (BP). Mais j'ai aussi la perspective de poursuivre en pâtisserie, mon but final étant de me mettre à mon compte. Mon désir est d'ouvrir une boulangerie et peut-être même de partir à l'étranger. Ces perspectives sont motivantes pour moi dans mon appren-

tissage actuel. J'ai un but. Mon maître d'apprentissage m'encourage dans ce sens. Nous en parlons aussi beaucoup avec les copains ».

La langue sera-t-elle une barrière pour toi ? « Pour le moment, nous n'avons pas de langue dans ma formation actuelle, mais par contre dans le cadre de mon BP, je l'aurai ».

Parlons de ta famille ? « Mon père est employé communal à la mairie de Morette ». Village d'environ 400 habitants, avec un parc naturel clos de 300 hectares. Dorian poursuit « Ma mère travaille à la bibliothèque médicale du centre hospitalier Alpes-Isère de Saint Égrève ». Pour information, ce centre assure le service public de santé mentale d'une population de 650 000 habitants (adultes et enfants), 100 médecins et 150 agents le composent. Par an, 20 000 personnes en bénéficient.

Dans le cadre de l'IMT ou en dehors pratiques-tu un sport ?

« Depuis que j'ai commencé mon apprentissage, je ne pratique plus de sport. Quand arrive le soir, connaissant mes horaires, surtout pendant les grandes périodes, il m'est difficile de m'y mettre. Je suis trop fatigué. Pourtant mes copains me sollicitent pour que je reprenne le foot ». **Même la pratique du BMX ?** « Pour le moment j'ai dit non... » **Et dans le cadre de l'IMT ?** « Je pratique la musculation, le volley, le foot,

le handball ». Pour information, un jeune sur dix ne pratique aucune activité physique en dehors des cours de l'Éducation Nationale.

Veux-tu nous parler de tes temps libres ? « Playstation et portable sont mes distractions préférées, ce qui me permet de rester à la maison. Quand il fait beau je sors avec les copains mais c'est plutôt rare. Mes temps libres ne correspondent pas à ceux de mes copains. La plupart du temps ils sont en cours. Il m'arrive d'aller au cinéma, mais c'est plutôt rare. En résumé je vois beaucoup moins mes copains qu'avant, nos routes ont divergé... Il y a aussi moins de jeunes de mon âge ». **Internet ?** « Oui j'échange beaucoup sur les réseaux

sociaux. Je communique avec beaucoup de monde...». Silence. «Pour moi échanger de vive voix, avoir des gens à qui parler en face de soi, est plus important que les réseaux sociaux c'est plus direct. Cependant ça dépanne, c'est toujours mieux que rien ».

Les sujets d'échanges sur les réseaux sociaux ? «J'échange sur ce que je fais, je ressens, ce que je vis, je pose des questions». **Les réponses ?** «Elles sont parfois sérieuses mais pas toujours ».



Mais dans tout ça les filles où sont elles ? «Elles sont nulle part. J'ai des copines mais pas de petite amie. À l'IMT nous avons des filles dans notre promotion que nous voyions chez les uns et les autres très occasionnellement. **As-tu le temps de les rencontrer ?** « Parfois les après-midi ».

Si tu avais plus de temps, aimerais-tu t'investir dans différentes activités ? «Avant je m'intéressais beaucoup à ce qui se faisait à Chantesse mais avec le travail c'est plus difficile. Cela me permettrait de voir plus de monde, mais encore une fois mes temps de disponibilité ne sont pas ceux de mes copains. Même les week-ends je travaille ».

Manque t-il quelque chose à Chantesse pour les jeunes ? «Ce que je faisais avec le Pôle Enfance Jeunesse de Vinay était une chose intéressante. Déjà pour moi au collège, j'allais aux animations plutôt que de rester dans la rue à ne rien faire. Les chantiers étaient aussi intéressants ».

Comment vois-tu le monde autour de toi ? «Je suis inquiet de ce qui se passe autour de moi. Je suis inquiet pour mon avenir. Je ne sais pas comment vous expliquer, je l'exprime avec mes mots. J'en ai encore parlé avec mon père ce matin, au sujet des retraites. Nos parents vont devoir travailler plus tard, alors pour nous...». Silence. Dorian ajoute : «Je ne suis pas pressé d'être à la retraite mais ça m'inquiète quand même. Cela veut dire que l'on va devoir travailler plus tard. Je me sens concerné...» et d'ajouter : «je cotise déjà !».

Avez-vous des échanges avec vos formateurs sur des événements extérieurs à votre formation ? «Non pas du tout. Nous n'abordons pas, même en groupe, des sujets d'actualité. Pourtant cela m'intéresserait de débattre sur certains à l'occasion». **Lesquels ?** «Je ne sais pas trop...».

Comment comptes-tu t'organiser après ton CAP ? «Pour le moment je me demande comment je vais pouvoir prendre un appartement, n'ayant pas de revenus suffisants et pas encore mon permis de conduire...». **Ton permis de conduire ?** «Une voiture m'est nécessaire avant tout. Je commence à me payer des cours de code». Sourire de Dorian.

Comment conclure ? Nous devons mettre un terme à cet entretien avec regrets. Nous aurions aimé pouvoir le continuer tant les réponses données par Dorian, auraient nécessité un approfondissement, comme toujours, dans ce type d'entretien. Nous avons pu découvrir une personnalité riche, centrée sur le présent, le concret, laissant entrevoir par moments une vie intérieure faite d'une imagination fertile. Le parcours de Dorian ne devrait-il pas être un modèle à suivre pour des jeunes en rupture scolaire ? Dorian a su trouver ou retrouver ce que l'on appelle «L'estime, la confiance de soi», avec l'aide de ses parents, des équipes de formateurs de la MFR de l'IMT et plus particulièrement de son

maître d'apprentissage Monsieur Hervé Place et de sa collaboratrice Madame Josiane Rodons, qui nous ont si gentiment reçus. Faut-il rappeler que l'objectif de l'apprentissage, au sens large du terme, n'est pas simplement d'acquérir des connaissances, mais de donner ou redonner à la personne l'estime de soi la plus élevée pour progresser, réussir. L'élève «peut ainsi ne pas se démoraliser après une difficulté, un échec. La vision qu'il a de lui-même s'améliore, il se renvoie donc une image positive de lui-même, donne une portée dans l'avenir avec des performances et des compétences. Pour finir, sa confiance en ses connaissances de soi augmente, il se sent plus apte à réaliser des travaux, il a le souhait de réussir⁽⁷⁾». Dorian nous livre avec simplicité, avec la sûreté d'une expérience bien digérée qui reste en devenir, le mot de la fin : «L'important pour moi c'est d'être écouté, compris. Si je rencontrais des jeunes en difficulté, je leur dirais en premier d'en parler à quelqu'un. De ne pas garder pour soi ses problèmes personnels. D'en parler à une personne de confiance... leur dire aussi qu'il est primordial de faire le travail qui leur plaît, qu'ils puissent trouver un employeur comme j'ai eu la chance d'en trouver, pour travailler plus, avec ses mains et avec sa tête. On peut réussir dans sa vie ».

L'avenir est une porte, le passé en est la clé.
(Les contemplations) Victor Hugo

L'équipe de rédaction

PS : Cet article a été rédigé avant que Dorian ne passe son CAP. Aujourd'hui c'est chose faite. Dorian doit avoir ses résultats entre le 15 et 20 juillet. Croisons les doigts... et bonne chance à lui.

Pour plus d'informations, prendre rendez-vous, vous pouvez contacter les structures suivantes :

- MFR de Chatte : ☎ 04 76 38 43 06
- IMT de Grenoble : ☎ 04 76 28 26 98
- Mission Locale de St Marcellin : ☎ 04 76 38 83 42

(1) - Le Monde. *Les chiffres clés de l'apprentissage.*
 (2) - DARES analyses
 (3) - JT de 13 heures.
 (4) - Histoire de la MFR
 (5) - Bicycle motocross
 (6) - Institut des Métiers de Grenoble.
 (7) - Loïc Pulido. *Les trois piliers de l'estime de soi.*

Commémoration du 8 Mai 1945

Le 70^e anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 a été commémoré vendredi avec solennité en présence du maire, du conseil municipal et des habitants, certains accompagnés de leurs enfants.

Cette commémoration a débuté par la lecture de René Guinard, 1^{er} adjoint, de la liste des pays actuels ayant des soldats qui ont directement participé à la libération de la France en 1944-1945.

Les enfants du village ont ensuite été invités à planter, dans l'espace réservé au monument aux morts, des drapeaux de certains de ces pays alliés.

S'en est suivie la lecture du texte officiel par M^{me} le Maire, Isabelle Oriol.

Deux enfants ont déposé la gerbe au nom de la municipalité.

L'hommage aux morts pour la France a précédé la minute de silence suivi de l'écoute de la Marseillaise.

Cette cérémonie du souvenir s'est terminée en partageant le verre de l'amitié qui a été servi à la mairie.

Remerciements au syndicat scolaire et à son personnel pour la confection des drapeaux en papier, réalisés par les enfants de l'école de Chantesse durant les Temps d'Activités Périscolaire.

Pour que chaque commémoration soit unique, venez apporter vos idées. N'hésitez pas à contacter votre conseillère municipale Marie Laure Gambirasio.

Liste des pays actuels ayant des soldats qui ont directement participé à la libération de la France en 1944-45

- États Unis
- Grande-Bretagne dont, en plus des Anglais, des membres de l'empire colonial surtout : Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud mais aussi des troupes venant des Indes (Inde, Pakistan, Bengladesh, Ceylan actuels).
- Il y a certainement des engagés volontaires venant de colonies africaines (Rhodésie, le Zimbabwe actuel).
- Les troupes coloniales et d'outre-mer. Colonies du Maghreb : Tunisie, Maroc, Algérie.
- Afrique Occidentale Française (AOF) : Mauritanie, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina, Bénin, Guinée, Niger.
- Afrique Équatoriale Française (AEF) : Tchad (c'est l'essentiel), Gabon, Congo, Centrafrique, Madagascar (et par extension La Réunion, les Comores et Mayotte), Le Levant (Syrie-Liban).
- Les territoires d'outre-mer aussi dont les comptoirs français d'Inde (le principal Pondichery).
- Les territoires du Pacifique dont Wallis, Futuna, Polynésie et Nouvelle-Calédonie, Guyane, Martinique, Guadeloupe et Saint-Pierre et Miquelon.



Lire et faire Lire

L'association «Lire et faire Lire» de la ligue de l'enseignement recherche des bénévoles afin de permettre aux enfants de développer leur goût pour la lecture.

Veuillez déposer votre message sur :

• <http://www.laligue38.org>. Rubrique contact

ou

• Ligue de l'Enseignement de l'Isère ☎ 04 38 12 41 44



19^e Festival de l'Avenir au Naturel

Organisée par l'association Espace Nature Isère, la 19^e édition du Festival de l'Avenir au Naturel se tiendra les 5 et 6 septembre 2015 sur le Champ de Mars à l'Albenc.

C'est donc au cœur du petit village de l'Albenc que se déroulera pour la 19^e année consécutive, **la plus grande foire biologique en plein air de la région Rhône-Alpes**. Vous pourrez apprécier l'environnement champêtre et convivial qui règne en ces lieux.

Échanges et rencontres sont les maîtres mots de ce festival. C'est dans cet esprit que seront proposées des alternatives écologiques visant au déploiement d'une société éco-citoyenne et solidaire. Pour réconcilier l'homme et la nature, le festival vous propose de venir découvrir la foire biologique accueillant 230 exposants : agriculture biologique, artisanat, un pôle associatif et plusieurs espaces thématiques : jardinage, finance solidaire, habitat écologique et énergies renouvelables.

Vous pourrez également participer à différentes conférences sur des thèmes variés, des ateliers originaux, des sorties nature, des expositions, des animations pour petits et grands...

Entrez librement et gratuitement au cœur du festival le temps d'un weekend et expérimentez une vie écologique, conviviale et pleine de nouvelles idées !

Vous souhaitez vous investir pour le Festival de l'Avenir au Naturel ? **Devenez bénévole!** Pour cela rejoignez Espace Nature Isère.

Espace Nature Isère
32, place du Souvenir Français,
38470 l'Albenc
☎ 04 76 36 50 10
espacenatureisere@orange.fr
<http://www.enisere.asso.fr>

19^e Festival de
l'Avenir au Naturel

L'ALBENC
Isère

- Foire bio
Entrée gratuite
230 exposants
- Conférences
et ateliers
- Animations nature
- Restauration bio

Samedi 10h-20h - Dimanche 10h-19h

5 et 6 sept. 2015

L'ALBENC

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

Rhône-Alpes

ORGANISATEUR
Espace Nature Isère
38470 L'ALBENC
04 76 36 50 10
www.enisere.asso.fr

Vide Grenier

Le Comité des Fêtes a encore organisé ce 3 mai 2015 un vide grenier à la salle des fêtes, compte tenu d'une météo incertaine.

Tôt le matin, de nombreux visiteurs ont arpenté les allées où une trentaine d'exposants avaient déballé leurs trésors.

Baucoup de marchandises diverses étaient proposées ainsi qu'un stand de diots, frites et hot-dogs pour les petits «creux».



Association sportive de Chantesse

Après avoir recueilli les avis par un sondage en début d'année et tester des cours à l'essai, l'ASC proposera de nouvelles activités pour la rentrée 2015.

Chaque semaine :

- un cours de **cross training**, pour les sportifs «avancés», les jeudis de 19h30 à 20h30 avec Quentin.



Et nous maintiendrons bien sûr :

- le cours de **zumba** proposé par Aline les mardis de 19h30 à 20h30...



- et le cours de **gym** de Michèle les mercredis de 18h30 à 19h30.



- un cours de **sophrologie**, les mercredis de 19h30 à 20h30 avec Vanessa.



Une fois par trimestre :

- un cours de **yoga** sous forme d'atelier durant trois heures sur différentes thématiques. Trois « stages » seront proposés durant l'année, les samedis matins. Les dates seront communiquées aux adhérent(e)s dès que possible.



Les inscriptions pour la saison 2015-2016 peuvent se faire dès à présent, particulièrement pour le cours de zumba qui sera limité à 35 personnes (acompte de 50% du tarif à prévoir lors de la pré-inscription).

L'assemblée générale de l'association aura lieu le mardi 22 septembre à 18h15 dans la petite salle de la mairie de Chantesse.

Reprise des cours : mardi 8 septembre (zumba), mercredi 9 septembre (gym et sophro) et jeudi 10 septembre (cross training).

Venez nous rejoindre pour passer des moments de sport et/ou de détente dans la bonne humeur...

Membres du bureau de l'ASC pour tout contact :

- Laurence Falque : 04 76 64 73 44
- Jocelyne Gasparini : 04 76 36 53 58
- Isabelle Oriol : 04 76 36 19 51
- Nathalie Bessoud : 06 80 24 30 13
- Céline Carlin : 06 18 73 39 81

- mail : nathalie.bessoud@wanadoo.fr

Informations et bulletin d'inscription disponibles sur le site Internet de Chantesse : www.chantesse.sud-gresivaudan.org.

La Saint Patrick à Chantesse !

La Saint Patrick est une fête célébrée par tous les Irlandais à travers le monde, c'est toujours un esprit festif accompagné de musique et de bière qui la composent...

Le 14 mars de cette année, le Comité des Fêtes a pu proposer à la population de notre village, cette saveur celtique qui réchauffe en général les cœurs ! Grâce à Philippe Léger et avec l'ensemble du Comité des Fêtes, le groupe irlandais «*the southgate band*» nous a fait vibrer une partie de la nuit dans la salle des fêtes.

Venus d'Irlande et avant de rejoindre Prague, the Southgate a fait une halte très agréable et apparemment très appréciée à Chantesse. La musique et la bière étaient excellentes, provoquant l'envie d'engager des pas de danse celtique ! Une première Saint Patrick à Chantesse qui en appelle d'autres, on l'espère tous...

